Paroisse Saint-Joseph de Castries
Diocèse de Montpellier

Castries le 23 mai 2020

Che(è)r(e)s ami(e)s,

Notre marche de disciples à la suite du Christ ressuscité se poursuit entre l'Ascension et la Pentecôte. Nous sommes invités aujourd'hui de manière toute particulière, par l'Evangile à entrer dans l'intimité du Christ avec son Père, unis par l'Esprit-Saint.

En ce temps d'épreuves de toutes sortes les mots pour nous révéler la présence et la proximité de l'Esprit-Saint dans nos vies viennent éclairer ce que nous pouvons mystérieusement saisir de sa profondeur. Comme le dit successivement le Christ à propos de l'Esprit-Saint :

«… il sera toujours avec vous» : présence à nos côtés, nous accompagnant sur la route sans que nous le percevions toujours.

«…il demeure auprès de vous» : présence qui se fait de plus en plus proche et qui vient peu à peu se révéler comme celui qui est fidèle à nous soutenir et vers lequel nous pouvons nous tourner pour lui demander notre chemin.

«… Il sera en vous» : il n'est plus seulement celui qui nous accompagne, celui qui nous montre le chemin, il est au cœur de nos vies et nous fait vivre de l'Amour de Dieu. C'est lui qui, dans la foi, s'unit à nous pour faire de nous des disciples du Christ.

Le temps approche où nous pourrons de nouveau célébrer dans les églises en présence d'une assemblée plus nombreuse que la limite qui nous était imposée jusqu'à aujourd'hui. Cela nous remplit de joie et d'espérance ! **En effet, suite au décret gouvernemental de ce samedi 23 mai 2020, l'autorisation pour la reprise des célébrations religieuses vient de nous être donnée.** Nous réfléchissons avec une équipe à l'organisation de la reprise progressive des célébrations sur la paroisse en semaine et le dimanche selon les règles sanitaires obligatoires à respecter. **Des précisions vous seront données dès que possible.** Que ces jours de préparation à la grande fête de Pentecôte nous orientent vers l'accueil du don de l'Esprit-Saint.

Je confie à votre prière l'abbé André de Bock, décédé le mercredi 13 mai à l'âge de 95 ans. Il fut curé de st Drézéry, Saint-Hilaire de Beauvoir, Saint-Jean de Cornies, Montaud, Saint-Bauzile de Montmel de 1989 à 1999. Il repose au cimetière de Roux (Belgique). Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention.

Avec les prêtres de la paroisse, je vous assure de notre soutien et de notre prière, nous serons heureux de vous retrouver prochainement.

abbé Ch-Ed Bruneaut
Curé de st-Joseph de Castries

Comme chaque semaine je vous invite à lire avec attention :

- ci-dessous, les annonces de la paroisse
- en PJ : - la lettre info N° 218 Église catholique de l'Hérault,
  - les intentions de Prière universelle que nous confierons au Seigneur ce dimanche

Propositions pour soutenir notre vie spirituelle :

✔ Suivre les offices retransmis et radiodiffusés, Prière de communion spirituelle (cf. lettres précédentes du curé).

✔ **Récitation de la 2ème prière mariale pour le mois de mai, tous les soirs à 19h «Sous l'abri de ta miséricorde...»**
https://montpellier.catholique.fr/index.php/actus/1760-lettre-du-saint-pere-a-tous-les-fideles-pour-le-mois-de-mai-2020

✔ Prier l'Angélus

✔ Lire la Parole de Dieu

****

DON EN LIGNE OU PAR CHÈQUE

En cliquant sur les liens ci-dessous vous serez dirigé vers la page du formulaire de don sur laquelle vous choisirez votre paroisse et la nature de votre offrande (quête, messe, cierges)

Soit par le site de la Conférence des Evêques de France :
https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don?_cv=1

Soit par le site du diocèse :
https://montpellier.catholique.fr/index.php/actus/1724-faire-un-don-a-votre-paroisse
Il vous est possible aussi par le biais du site du diocèse de laisser une intention de messe, qui sera célébrée à la paroisse St-Joseph de Castries, ou faire brûler un cierge que l'on allumera à l'église de Castries.

- Adresser un chèque à la paroisse :
Vous pouvez aussi déposer dans une enveloppe **vos dons** (avec vos coordonnées téléphoniques) en mentionnant la nature de votre offrande, **par chèque** ***(à raison d'un chèque par offrande différente, quête, messe, ou cierges)*** **à l'ordre de Paroisse st Joseph de Castries** dans la boite aux lettres du Foyer Saint-Etienne, 3, Montée du Micocoulier à Castries ou à l'accueil de l'église le dimanche. Ce don cultuel ne permettra pas d'obtenir une réduction fiscale.

Merci à tous ceux qui sont sensibles à la vie économique de notre paroisse

OFFRANDES DE CARÊME

A remettre jusqu'au 1er week-end de juin : samedi 6 et dimanche 7 juin.

A déposer sous enveloppe à l'accueil de l'église de Castries, (à gauche en entrant) ou dans la boite aux lettres du Foyer St Etienne.

À votre demande, un reçu fiscal vous sera adressé par les bénéficiares de votre offrande

✔ Pour soutenir le séminaire des Missions Africaines en Inde, chèque à l'ordre de Société des Missions Africaines. (Indiquer au dos du chèque : Projet de la paroisse de Castries pour l'Inde)

✔ Pour soutenir l'Œuvre d'Orient, chèque à l'ordre de l'Œuvre d'Orient.

Merci de votre générosité

UN MILLION DE CHAPELETS

Le défi lancé par les Petites Sœurs des Pauvres

Lors de la révolution au Portugal en 1974, la Sainte Vierge a dit à Sr Lucia :
«La situation de troubles s'arrêtera quand il y aura un million de familles qui prient le chapelet».
Maintenant, un million de familles pourraient-elles s'unir pour prier le chapelet afin d'arrêter le Covid-19 ?
Rejoignez-les dans cette prière et propagez autour de vous cette chaîne de chapelets priés en famille !

Pour s'inscrire :

https://petitessoeursdespauvres.org/un-million-de-familles/

URGENT : APPEL À HEBERGEMENTS

L'Association **Avec Toits** héberge actuellement 30 personnes. Ces hébergements solidaires peuvent prendre plusieurs formes : accueil chez l'habitant dans le cadre d'un prêt à usage-commodat... et pour des durées très variables.
Voir les besoins d'hébergements : cf. Lettre info 218 en PJ

NEUVAINE À L'ESPRIT-SAINT

Pour nous préparer à la Pentecôte :
En savoir plus : cf. Lettre info 218 en PJ

OUVERTURE DE L'ÉGLISE DE CASTRIES

dimanche 24 mai de 15h30 à 18h30

pour venir prier individuellement en respectant les gestes barrière, sans créer de rassemblement, offrir un cierge ou des intentions de messe à l'accueil de l'église en entrant à gauche, à l'autel de Saint Christophe.

Merci aux personnes qui se rendent disponibles pour que l'église soit ouverte